



CONSEIL CONSULAIRE

Circonscriptions consulaires de Munich et Stuttgart

Procès-verbal du Conseil consulaire pour le

Soutien du tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE)

Le conseil consulaire pour le soutien du tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE) présidé par M. Pierre LANAPATS, Consul général du consulat général de France à Munich, s'est tenu le 7 décembre 2020 en visio-conférence depuis les locaux du consulat général à 14 h 30.

Participants :

Membres de droit, Conseillers des Français de l'étranger

- M. Bruno PLUDERMACHER, vice-président du Conseil consulaire
- Mme Nadine FOUQUES-WEISS
- M. Thomas GRENOT
- Mme Myriam LANGER
- Mme Martine SCHOEPPNER

Experts :

- M. Olivier PRIOU, consul adjoint, chef de chancellerie du consulat général, assurant le secrétariat de la séance

Absents :

- Mme Catherine RIOUX, Conseillère consulaire, excusée et représentée par Mme Myriam LANGER

Ont été transmis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants :

- Les consignes de candidatures destinées aux associations, ainsi que le modèle de tableau excel de candidature ;
- Les dossiers des projets déposés (pdf) et des fiches d'évaluation pour l'analyse des candidatures.

Ordre du jour :

- 1- Bilan de la campagne 2019 et présentation du dispositif pour 2021
- 2- Etude des dossiers déposés avant la date limite de réception.

* * *

Ouverture de la séance :

Le Président accueille les participants et les remercie de leur présence au conseil consulaire STAFE.

1- Bilan de la campagne 2019 et présentation du dispositif pour 2021

A - Bilan de la campagne 2019

La Commission nationale du STAFE qui s'est tenue le 27 septembre 2019 a validé un soutien d'un montant de 1 978 982 € à destination de 279 projets portés par le secteur associatif dans l'ensemble du réseau.

Concernant Munich, 3 projets ont été retenus :

- Association des Familles francophones d'Augsburg, pour le projet Art-Treffen 2020 : 1500 € ;
- Institut franco-allemand d'Erlangen, pour le projet Mini-recyclerie (2de tranche du projet pluri-annuel) : 10 000 € ;
- Union des Français de Francophonie de Nuremberg, pour le projet d'initiation à la musique des enfants de la Petite Ecole Française : 556 €.

Les 3 associations ont fourni un compte-rendu technique et financier relatif à l'utilisation de la subvention, correspondant aux projets présentés en 2019.

B – Présentation de la campagne pour 2021

Compte-tenu de l'impact mondial de la crise sanitaire sur la réalisation d'évènements, l'édition 2020 du STAFE a été reportée à début 2021.

Le nouveau calendrier retenu a été le suivant :

27 juillet – 30 octobre 2020 : lancement d'appel à projet en ligne et retrait des dossiers auprès des postes par les associations

30 octobre 2020 : date limite de retrait des dossiers par les associations

6 novembre 2020 : date limite de réception des dossiers par les postes

7 novembre- 11 décembre 2020 : examen des projets par les postes et tenue du conseil consulaire spécifique.

11 décembre 2020 : date limite de retour des dossiers retenus à l'administration centrale (FAE/SFE/MASAS)

Mars 2021 : tenue de la Commission consultative du STAFE à Paris (en marge de la session de l'AFE)

Le STAFE se traduit par le versement d'une **subvention** par le Département aux associations porteuses de projets.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

1- L'objet des projets doit être de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique et contribuer au rayonnement de la France et au soutien des Français à l'étranger et des publics francophones.

Les projets du STAFE doivent obligatoirement induire des actions et initiatives novatrices de la part de l'association qui se différencient de ses activités habituelles.

Le STAFE a vocation à financer un projet particulier, et non les frais de fonctionnement courant de la structure associative. Ainsi, les associations doivent veiller à distinguer les frais inhérents au projet des frais de gestion habituels.

2- **Le statut associatif** du porteur du projet devra être de droit local ou de droit français (loi 1901). De même, le STAFE n'étant pas destiné à soutenir la création d'associations, seules les associations existant **depuis plus d'un an** seront admises à déposer un dossier.

3- La subvention du Département ne doit pas être la seule source de financement du projet. **Un seuil maximum est fixé à 50% des ressources globales du projet.** De manière exceptionnelle, ce taux est plafonné à **80%** pour les petites associations dont le budget global n'excède pas 10 000 euros et qui sollicitent une subvention inférieure à 2 000 € au titre du projet ;

4- Le montant sollicité par projet devra être inclus entre **1 000€ et 20 000€.**

Le Consul général souligne que les associations n'ont pas toutes valorisé les heures de vacations de leurs bénévoles dans le budget de leur projet, ce qui peut justifier qu'une aide apportée soit un peu supérieure au seuil prévu dans le dispositif.

2 -Présentation des projets

Le nombre de projets retenus pour envoi à l'examen de la Commission consultative du STAFE est **limité à 10 pour Munich.**

Au cours de l'année 2020, le consulat général de France à Munich a transmis les formulaires de candidature à 9 associations.

Quatre associations ont retourné des dossiers. Ces quatre dossiers sont complets et recevables.

A – Projet : Art-Treffen 2021

Nom de l'association : Association des familles francophones, Augsburg.

Montant sollicité : 3 200 € (56 % du financement total du projet)

Description détaillée du projet :

« Le but de « l'Art-Treffen » est de faire se réunir des artistes franco-allemands dans le but d'un échange interculturel. Une dizaine d'artistes (peintres, sculpteurs, photographes,...) français et allemands exposeront leurs œuvres à la Maison de la Culture Abraxas entre les 14 et le 16 Mai 2021. Cet évènement sera accompagné de musique professionnelle et de groupes amateurs (danse, musique, spectacle pour/par les enfants,...). Nous coopérerons aussi comme chaque année pour la gastronomie avec le Café-Restaurant Reesegarden, situé dans la Maison de la Culture. Pour le 10ème jubilé de notre Art-Treffen en coopération avec l'Abraxas, nous disposerons de la salle d'exposition et du Grand Théâtre, où auront lieu les concerts et si possible une lecture d'un auteur francophone. »

Avis du Conseil consulaire : Association bien implantée et très active auprès de la communauté française de la région. A travers ce projet culturel, elle favorise l'expression d'artistes français, le rayonnement de la France et le renforcement des liens avec la ville d'Augsburg. Le succès du projet les années précédentes a pu être constaté par plusieurs membres du Conseil consulaire.

Les membres du Conseil consulaire constatent toutefois que la date présentée pour cette manifestation culturelle intervient en période de campagne électorale et de vote anticipé pour les élections consulaires 2021. Aussi, le Conseil consulaire se prononce en faveur de la subvention au projet **à la condition expresse que Art-Treffen soit organisé à une date postérieure aux élections consulaires du 30 mai 2021. Si la date initiale est conservée, le projet n'est pas retenu.**

Montant retenu : 3 200 €.

Classement du projet : Priorité 4.

B – Projet : Mini-recyclerie

Nom de l'association : Trägerverein deutsch-französisches Institut Erlangen e.V

Montant sollicité : 5 000 € pour la 3^{ème} tranche du projet triennal présenté dès la campagne STAFE 2018
(24 % du financement total de la 3^{ème} tranche du projet)

Description détaillée du projet :

« La "Mini-Recyclerie" a pour but de sensibiliser au vivre ensemble responsable dans le respect de l'autre et de l'environnement. Il s'agit de créer au sein du campus culturel et éducatif "KuBiC" et au cœur de la ville d'Erlangen un espace citoyen d'échange, de formation, d'éducation et de partage d'idées et de pratiques écologiques pérennes. »

Avis du Conseil consulaire : Association particulièrement dynamique et reconnue par la communauté française et les autorités locales.

Elle met en avant un projet innovant visant à intégrer les problématiques environnementales dans l'apprentissage dès le plus jeune âge. Ce projet s'inscrit dans un schéma pluriannuel dont les objectifs des 2 premières années ont été pleinement atteints. La poursuite de ce projet pédagogique, sérieux et bien construit, est justifiée et souhaitée. La mini-recyclerie s'intègre pleinement dans la vie citoyenne de la ville d'Erlangen. Elle accompagne, en effet, la création en 2022 d'un jardin d'enfants franco-allemand dans la ville. Elle répond au développement d'une communauté française jeune, ainsi qu'à une attente de la société allemande très sensible à la question environnementale. En outre, le projet participe à la diffusion de la langue française.

Montant retenu : 5 000 €.

Classement du projet : Priorité 1.

C – Projet : Espace numérique d'information et de partage en ligne pour entrepreneuses

Nom de l'association : La Ruche, e.V

Montant sollicité : 3 000 € (41 % du financement total du projet)

Description détaillée du projet :

« L'association souhaite créer un espace numérique dédié aux entrepreneuses.

Le constat : augmentation du nombre de femmes débutantes ou confirmées dans le processus de développement d'entreprise à Munich et en Bavière. Elles ont besoin d'information, de contacts, de partages d'expérience... l'espace numérique dédié répondrait à ces besoins.

Cette plate-forme numérique nouvelle pour ce public féminin compléterait des dispositifs similaires existants destinés aux femmes germanophones (www.existenzgruender.de; www.aauv.de; www.Guide-muenchen.de par ex.) et reflèterait le dynamisme économique des femmes francophones en Bavière. »

Avis du Conseil consulaire : Association qui a pour objectif de favoriser les liens entre femmes francophones et francophiles à Munich en vue de participer à leur développement professionnel, la Ruche propose un projet moderne. Il s'agit de concevoir et mettre en place un outil numérique collaboratif destiné à accompagner l'entreprenariat féminin dans la communauté francophone. En cette période de crise économique liée au Covid, cette solution innovante apporte un outil supplémentaire pour l'insertion professionnelle et la création d'entreprise par les ressortissantes françaises de la circonscription.

Montant retenu : 3 000 €

Classement du projet : Priorité 3.

D – Projet : Participation au Jamboree Europeen en Pologne (2-13 aout 2021, Gdansk)

Nom de l'association : Groupe Scouts et Guides de France, Saint Louis de Munich

Montant sollicité : 9 000 € (50 % du financement total du projet)

Description détaillée du projet :

« Le but de ce projet est de créer une dynamique des jeunes autour de ce grand rassemblement. « Agir » sera le thème principal de cet évènement. Les objectifs éducatifs consistent à encourager les jeunes à découvrir leur potentiel pour changer le monde, les sensibiliser aux défis pour l'Europe et le Monde, en particulier aux objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. Le Jamborée se compose d'activités en commun, de rencontres et d'échanges entre des groupes de différents pays autour du thème choisi. »

Avis du Conseil consulaire : Association durablement implantée localement, elle fédère un groupe exclusivement francophone d'environ 120 jeunes de 8 à 17 ans.

Le projet présenté concerne un groupe important de 24 jeunes et 3 encadrants. La participation à ces rendez-vous favorise à la fois l'ouverture d'esprit des jeunes en s'appuyant sur des échanges internationaux, ainsi qu'un enrichissement culturel et éducatif basé sur une thématique porteuse liée à la question environnementale.

Montant retenu : 9 000 €.

Classement du projet : Priorité 2.

Conclusion :

Les débats du conseil consulaire ont conclu aux résultats suivants :

Priorité	Nom de l'association	Nom du projet	Montant retenu
1	DFi ERLANGEN	La Mini-recyclerie	5 000 €
2	Groupe Scouts et Guides de France, Saint Louis de Munich	Participation au Jamborée Européen en Pologne	9 000 €
3	La Ruche	Création d'un espace numérique d'information et de partage en ligne pour entrepreneuses	3 000 €
4	Association des Familles francophones d'Augsburg	Art Treffen 2021	3 200 € Sous condition expresse que l'événement soit organisé après le 30 mai 2021 (élections consulaires)

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été évoqué, la séance est levée à 15 h 15./.